



RÉUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 15 JANVIER 2026
18H30 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - BÉGARD

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Année 2026

PRÉSENTATION

Le Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy a été créé en 1969 et n'exerce plus, depuis le 1^{er} janvier 2020, qu'une seule compétence, l'adduction d'eau potable (AEP). (Il a exercé pendant 13 ans la compétence assainissement non collectif qui a été transférée aux communautés d'agglomérations de son territoire).

Son territoire s'étend sur 14 communes, et dessert plus de 14 000 usagers en eau potable.

Il est interconnecté avec le Syndicat Mixte de Kerjaulez, dont il fait partie, afin d'assurer la fourniture d'eau potable aux usagers en cas de panne ou d'arrêt de l'usine de production de Pont Morvan.

COMMUNES	INTERCO	Population totale au 01/01/2023	Population totale au 01/01/2024	Population totale au 01/01/2025	Population totale au 01/01/2026
BEGARD	GPA	4 901	4 930	4 953	4 979
BERHET	LTC	282	281	280	278
BRELIDY	GPA	296	309	320	338
CAVAN	LTC	1573	1586	1 605	1 629
COATASCORN	LTC	264	259	255	252
KERMOROC'H	GPA	445	442	438	453
LANDEBAËRON	GPA	185	182	179	177
MANTALLOT	LTC	242	241	240	229
PEDERNEC	GPA	1 898	1 917	1 934	1 936
PLUZUNET	LTC	973	963	999	1 033
PRAT	LTC	1 139	1 124	1 110	1 097
SAINT LAURENT	GPA	498	519	540	548
SQUIFFIEC	GPA	787	766	762	757
TREGONNEAU	GPA	566	548	530	522
		14 049	14 067	14 145	14 228

PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 23/01/2026

Reçu en préfecture le 23/01/2026

Publié le

ID : 022-200050698-20260115-2026_01_15_01-DE

L'équipe actuelle est composée d'une seule personne titulaire au grade d'ingénieur principal pour 1 ETP (Equivalent Temps Plein).

Le temps de travail hebdomadaire est de 40h00 pour l'agent à temps complet avec des jours de RTT.

Le temps de travail effectif annuel est de 1607 heures depuis le 1^{er} octobre 2022.

Aucun agent ne bénéficie de la NBI (nouvelle bonification indiciaire) ni de la rémunération des heures supplémentaires. Aucun avantage en nature n'est attribué aux agents. Le régime indemnitaire obéit aux règles statutaires. L'agent de catégorie A perçoit le RIFSEEP depuis le 1^{er} octobre 2022.

L'agent bénéficie du CNAS, d'une amicale du personnel ainsi que d'une participation à la prévoyance en cas d'arrêt de travail (40 € nets par mois) sous réserve d'adhérer au contrat collectif du CDG22 (assuré par Territoria). Il bénéficie également depuis le 1^{er} janvier 2026 d'une participation à la complémentaire santé (20 € nets par mois) sous réserve d'adhésion au contrat collectif du CDG 22 (assuré par la Mutuelle nationale Territoriale)

Depuis la fin de l'année 2020, un renfort était assuré par du personnel de la ville de Bégard à hauteur d'une demi-journée maximum par semaine. En 2025, ce renfort s'est considérablement réduit car l'agent titulaire, mis à disposition de Guingamp Paimpol Agglomération depuis 2018 n'effectue presque plus de mission.

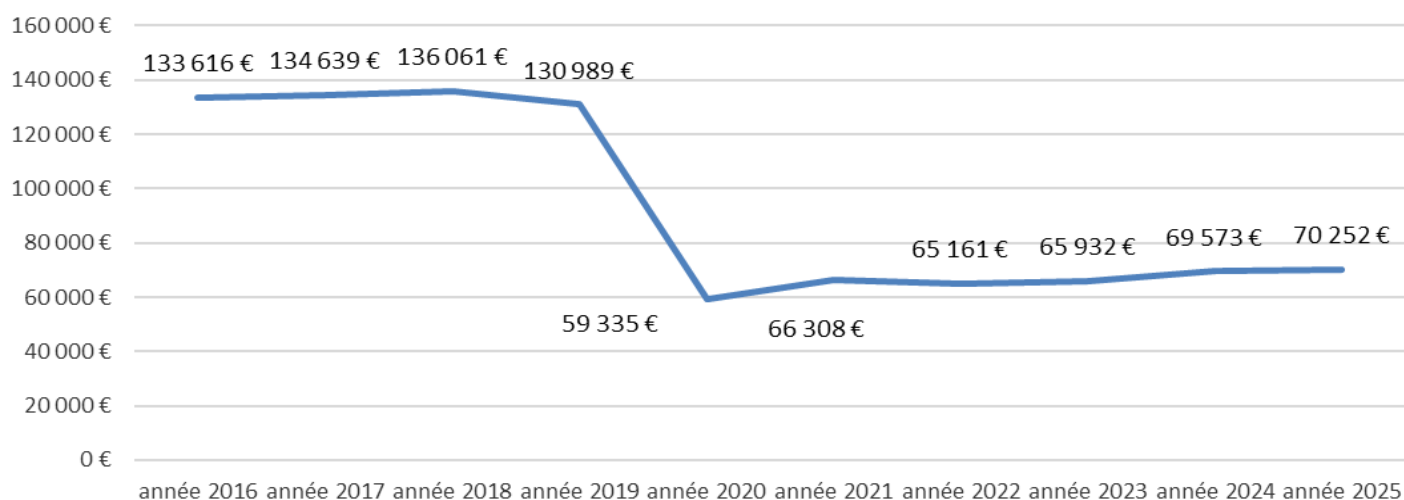
La chute de charges de personnel en 2020 est liée au départ des 2 contrôleurs du SPANC et de la secrétaire courant 2019.

Les dépenses de personnel ont représenté en 2025 27% des dépenses réelles de fonctionnement et 12 % des dépenses totales de fonctionnement.

DEPENSES DE PERSONNEL

	année 2015	année 2016	année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
012 Frais de personnel	127 988 €	133 616 €	134 639 €	136 061 €	130 989 €	59 335 €	66 308 €	65 161 €	65 932 €	69 573 €	70 252 €
Variation n-1	2.5 %	4.4 %	0.8 %	1.1 %	- 3.7 %	- 54,7 %	11.8 %	- 1.7 %	+ 1.2 %	+ 5.5 %	+ 1 %

012 Charges de personnel et frais assimilés



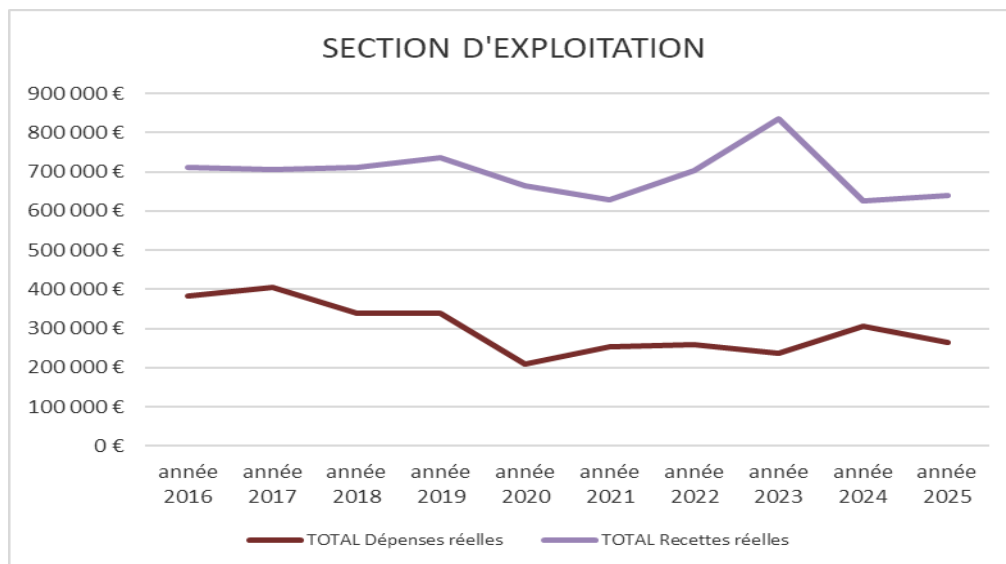
ANALYSE FINANCIERE

Rétrospective depuis 2016

EXPLOITATION

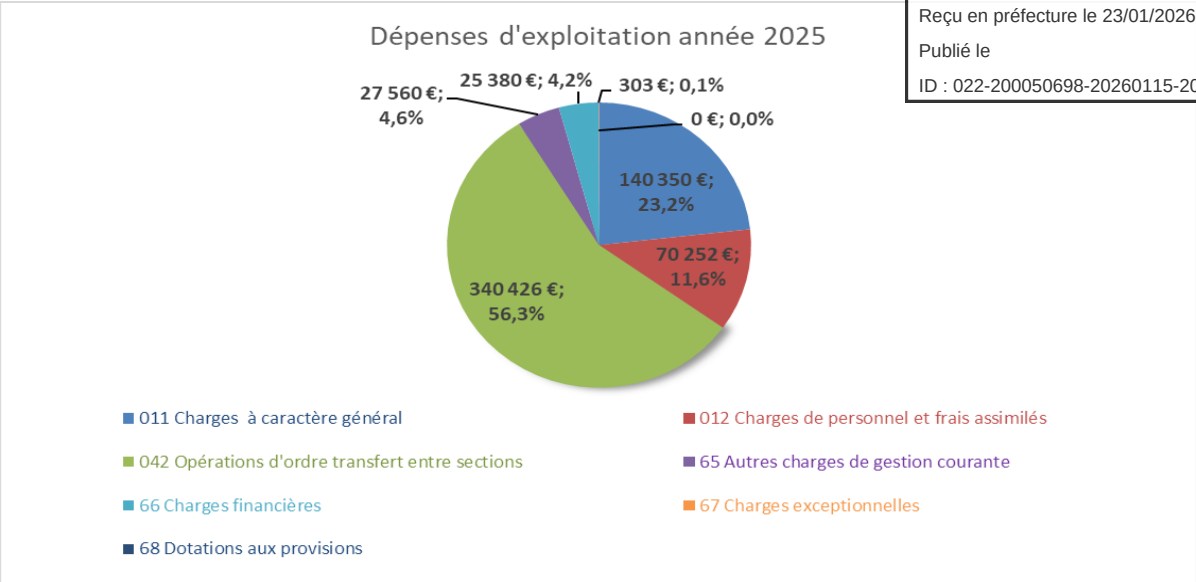
Le Syndicat est financé quasiment entièrement par les produits de la vente de l'eau potable aux abonnés.

CHAPITRE	année 2016	année 2017	année 2018	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023	année 2024	année 2025
011 Charges à caractère général	183 954 €	196 383 €	148 738 €	159 227 €	108 244 €	144 541 €	145 719 €	119 840 €	187 696 €	140 350 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	133 616 €	134 639 €	136 061 €	130 989 €	59 335 €	66 308 €	65 161 €	65 932 €	69 573 €	70 252 €
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	228 727 €	234 838 €	234 623 €	239 509 €	243 724 €	243 552 €	267 178 €	291 954 €	341 976 €	340 426 €
65 Autres charges de gestion courante	25 759 €	25 966 €	26 015 €	26 171 €	22 534 €	25 984 €	26 504 €	27 100 €	27 640 €	27 560 €
66 Charges financières	31 971 €	26 868 €	24 891 €	21 789 €	18 431 €	16 485 €	20 314 €	24 664 €	21 179 €	25 380 €
67 Charges exceptionnelles	1 000 €	20 486 €	1 015 €	1 028 €	261 €	264 €	267 €	282 €	300 €	303 €
68 Dotations aux provisions	8 000 €	1 000 €	3 000 €	1 000 €	1 000 €		2 000 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL Dépenses	613 027 €	640 179 €	574 343 €	579 713 €	453 529 €	497 134 €	527 142 €	529 771 €	648 364 €	604 271 €
TOTAL Dépenses réelles	384 300 €	405 341 €	339 720 €	340 204 €	209 805 €	253 581 €	259 964 €	237 817 €	306 388 €	263 845 €
013 Atténuation de charges	0 €	0 €	11 465 €	10 713 €	7 106 €	2 876 €	24 326 €	9 298 €	40 579 €	876 €
042 Opérations d'ordre transfert entre sections	35 298 €	35 298 €	37 731 €	20 904 €	22 266 €	23 428 €	23 428 €	26 407 €	26 407 €	26 567 €
70 Vente de produits (eau, asst)	634 939 €	641 510 €	652 262 €	664 952 €	630 176 €	598 155 €	642 368 €	797 949 €	574 476 €	622 418 €
74 Subventions d'exploitation	51 814 €	39 301 €	22 163 €	35 160 €	1 800 €	1 320 €	0 €	0 €	0 €	0 €
75 Autres produits de gestion courante	23 755 €	24 397 €	24 642 €	25 049 €	25 665 €	26 253 €	27 342 €	27 852 €	11 078 €	7 819 €
76 Produits financiers	15 €	16 €	22 €	22 €	16 €	16 €	16 €	30 €	44 €	42 €
77 Produits exceptionnels	431 €	1 368 €	0 €	0 €	35 €	0 €	8 760 €	1 226 €	0 €	8 000 €
TOTAL Recettes	746 251 €	741 889 €	748 285 €	756 800 €	687 064 €	652 049 €	726 240 €	862 762 €	652 583 €	665 722 €
TOTAL Recettes réelles	710 953 €	706 592 €	710 554 €	735 896 €	664 798 €	628 621 €	702 812 €	836 355 €	626 176 €	639 155 €
SOLDE	133 224 €	101 710 €	173 942 €	177 087 €	233 535 €	154 915 €	199 098 €	332 991 €	4 219 €	61 451 €



Dépenses :

Le chapitre 011 charges générales concerne principalement des opérations liées au Syndicat de Kerjaulez : Quasiment 81 000 € dont 9 000 € d'achat d'eau et 71 000 € d'abonnement. Les autres principales dépenses concernent les primes d'assurance (plus de 6 000 €) et les honoraires des services extérieurs (Consultassur, SDAEP, CDG22...) pour plus de 6 500 €.



On s’aperçoit sur le graphique ci-dessus que les amortissements représentent 56% des dépenses de fonctionnement en 2025 (chapitre 042). Pour 2026 ils vont augmenter de plus de 20 000 € du fait de l’intégration de 2 opérations de travaux conséquentes.

Recettes :

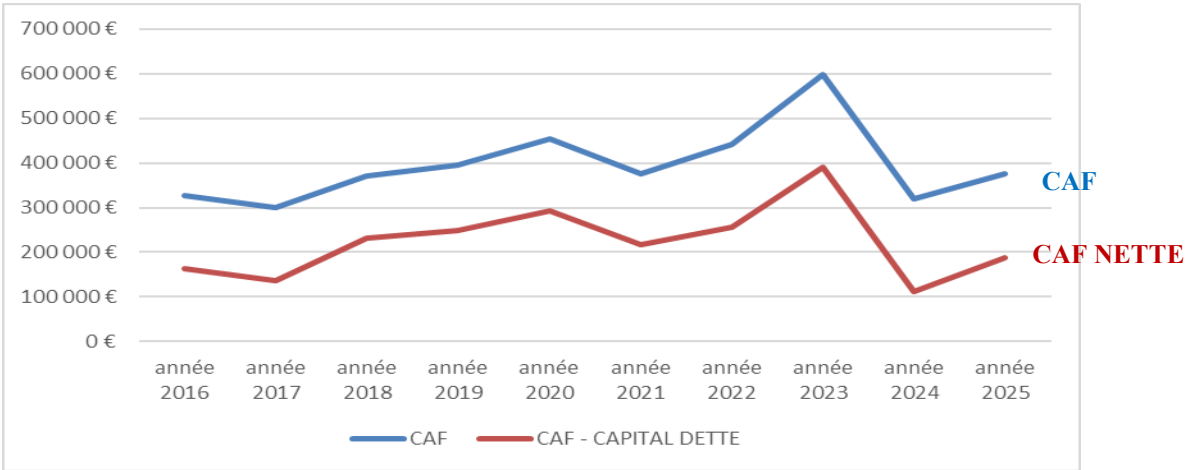
La baisse des recettes d’exploitation à partir de 2020, et en particulier aux chapitres 70 et 74, est liée au transfert du SPANC.

En 2024, les recettes au chapitre 70 ont fortement diminué du fait d’une surestimation du solde 2023 (rattaché à l’exercice 2023).

Les recettes 2025 sont donc plus élevées malgré une sous consommation 2024 liée à une erreur de relève. Les recettes 2026 devraient donc être bien supérieures.

AUTOFINANCEMENT

CAPACITE AUTOFINANCEMENT	année 2016	année 2017	année 2018	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023	année 2024	année 2025
CAF	326 653 €	301 250 €	370 834 €	395 692 €	454 994 €	375 039 €	442 848 €	598 538 €	319 788 €	375 310 €
CAPITAL DE LA DETTE	162 336 €	166 066 €	140 089 €	146 982 €	161 144 €	158 996 €	186 875 €	207 697 €	208 545 €	188 753 €
CAF - CAPITAL DETTE	164 317 €	135 184 €	230 745 €	248 710 €	293 850 €	216 044 €	255 973 €	390 841 €	111 243 €	186 557 €

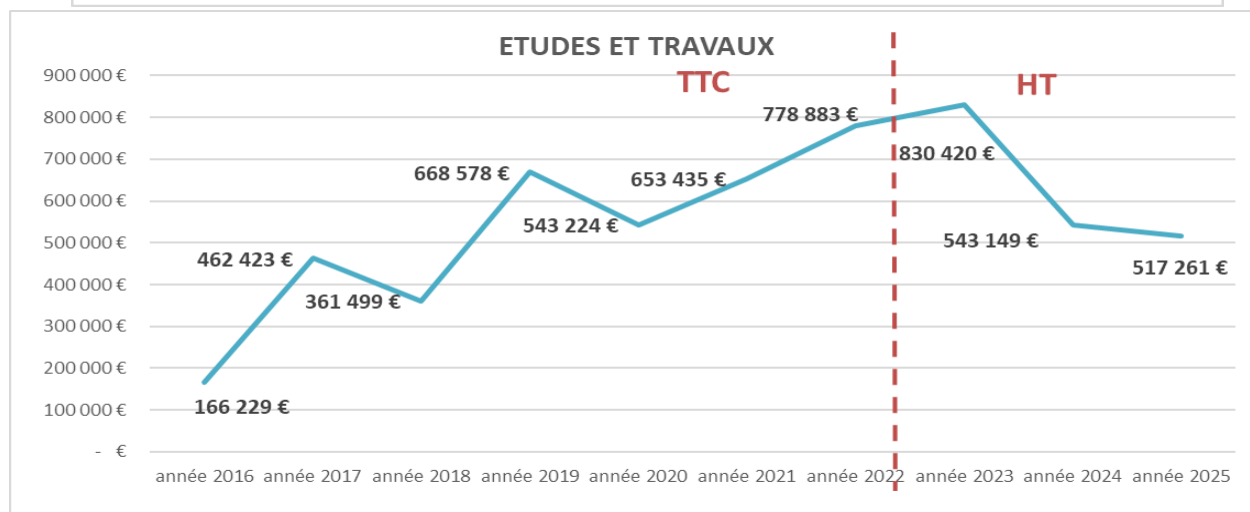
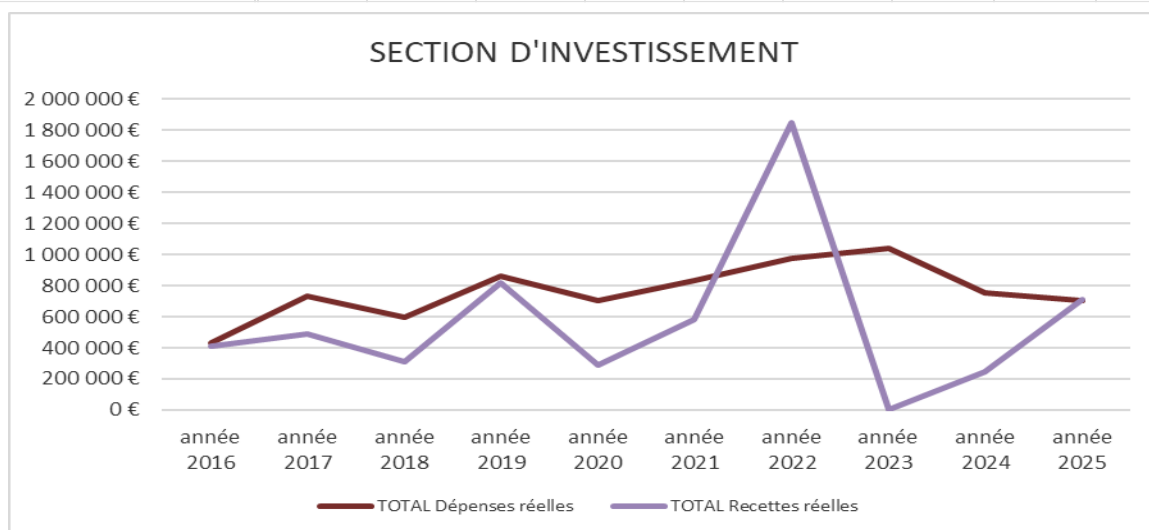


On peut remarquer que la capacité d’auto-financement (CAF) (Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement) ou épargne brute et surtout la CAF nette (CAF-capital de la dette) était très élevée en 2023, lié en partie à la perception des soldes de recettes d’eau potable 2022 (chapitre 70) en TTC alors que le budget est en HT et également d’une surestimation du solde rattaché.

La forte diminution de la CAF en 2024 est due à l’augmentation des dépenses de fonctionnement (facturation Kerjaulez) mais également à la forte diminution des recettes et à une diminution des consommations en eau potable (voir page 7). En lissant la CAF 2023 et 2024, nous arrivons à une CAF nette moyenne de 251 042 € sur ces 2 années. La CAF 2025 est correcte.

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	année 2016	année 2017	année 2018	année 2019	année 2020	année 2021	année 2022	année 2023	année 2024	année 2025
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	35 298 €	35 298 €	37 731 €	20 904 €	22 266 €	23 428 €	23 428 €	26 407 €	26 407 €	26 567 €
041 Opérations patrimoniales	27 705 €	77 070 €	60 250 €	112 828 €	90 051 €	106 752 €	128 134 €	0 €	0 €	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	162 336 €	166 066 €	140 089 €	146 982 €	161 144 €	158 996 €	186 875 €	207 697 €	208 545 €	188 753 €
20 Immobilisations incorporelles	12 192 €	10 044 €	7 716 €	0 €	0 €	3 840 €	0 €	0 €	24 748 €	- €
21 Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	6 735 €	0 €	0 €	0 €	3 826 €	27 693 €	144 205 €
23 Immobilisations en cours	154 037 €	452 379 €	353 783 €	661 843 €	543 224 €	649 595 €	778 883 €	826 594 €	490 708 €	373 056 €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	105 833 €	105 024 €	93 296 €	48 045 €	0 €	17 260 €	7 313 €	0 €	0 €	- €
TOTAL Dépenses	497 401 €	845 881 €	692 865 €	997 337 €	816 684 €	959 871 €	1 124 633 €	1 064 524 €	778 101 €	732 581 €
TOTAL Dépenses réelles	434 398 €	733 512 €	594 884 €	863 605 €	704 368 €	829 690 €	973 071 €	1 038 117 €	751 694 €	706 014 €
040 Opérations d'ordre transfert entre sections	228 727 €	234 838 €	234 623 €	239 509 €	243 724 €	243 724 €	267 178 €	291 954 €	341 976 €	340 426 €
041 Opérations patrimoniales	27 705 €	77 070 €	60 250 €	112 828 €	90 051 €	106 752 €	128 134 €	0 €	0 €	- €
10 Dotations, Fonds divers et réserves	39 225 €	9 255 €	131 580 €	273 617 €	138 745 €	0 €	559 791 €	0 €	243 844 €	- €
13 Subventions d'investissement	30 115 €	2 252 €	10 112 €	55 823 €	58 134 €	39 098 €	154 309 €	0 €	0 €	108 024 €
16 Emprunts et dettes assimilées	200 000 €	300 000 €	0 €	350 000 €	0 €	425 000 €	1 000 000 €	0 €	0 €	600 000 €
23 Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €
27 (TVA)	27 705 €	77 070 €	60 250 €	112 828 €	90 051 €	106 752 €	128 134 €	0 €	0 €	- €
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	112 476 €	102 609 €	107 175 €	23 058 €	3 724 €	10 635 €	7 004 €	0 €	0 €	- €
TOTAL Recettes	665 952 €	803 096 €	603 990 €	1 167 663 €	624 428 €	931 962 €	2 244 550 €	291 954 €	585 820 €	1 048 450 €
TOTAL Recettes réelles	409 520 €	491 187 €	309 117 €	815 326 €	290 653 €	581 486 €	1 849 238 €	0 €	243 844 €	708 024 €
SOLDE	168 551 €	-42 785 €	-88 875 €	170 326 €	-192 256 €	-27 908 €	1 119 917 €	-772 570 €	-192 282 €	315 869 €
ETUDES ET TRAVAUX	166 229 €	462 423 €	361 499 €	668 578 €	543 224 €	653 435 €	778 883 €	830 420 €	543 149 €	517 261 €

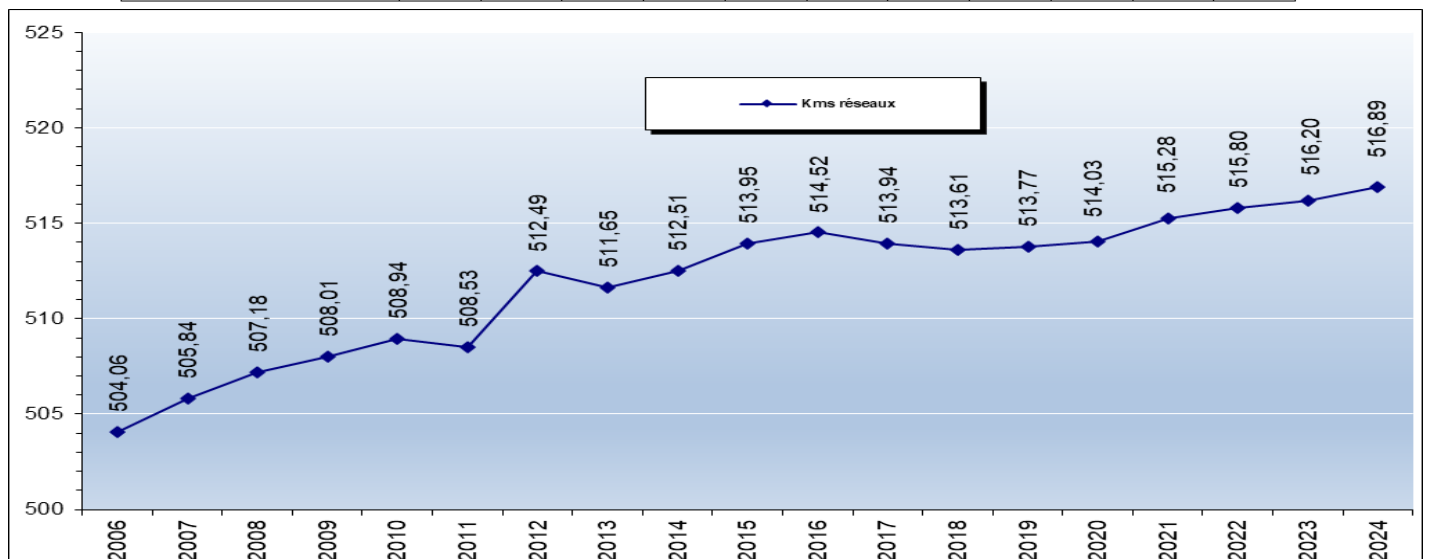
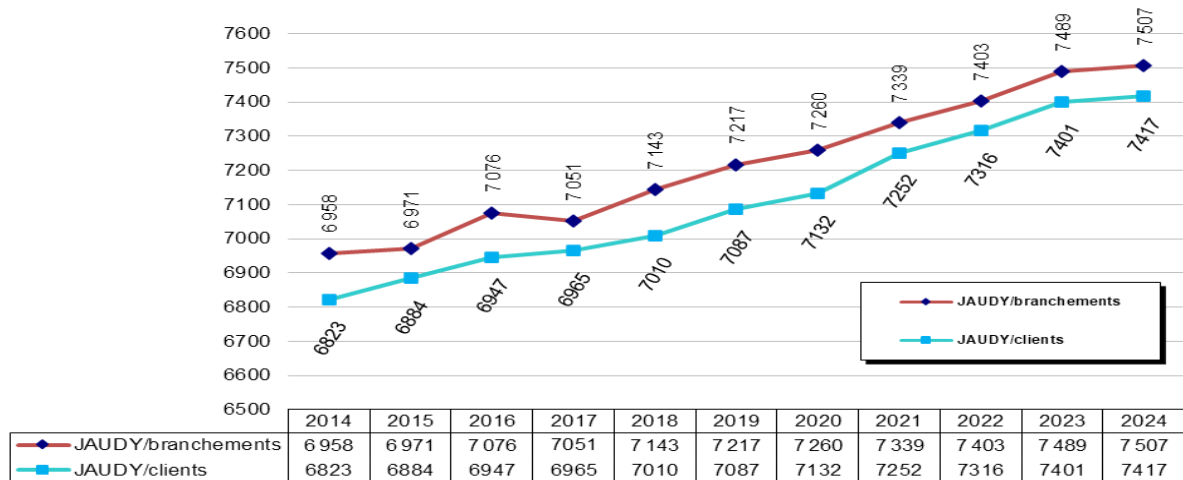
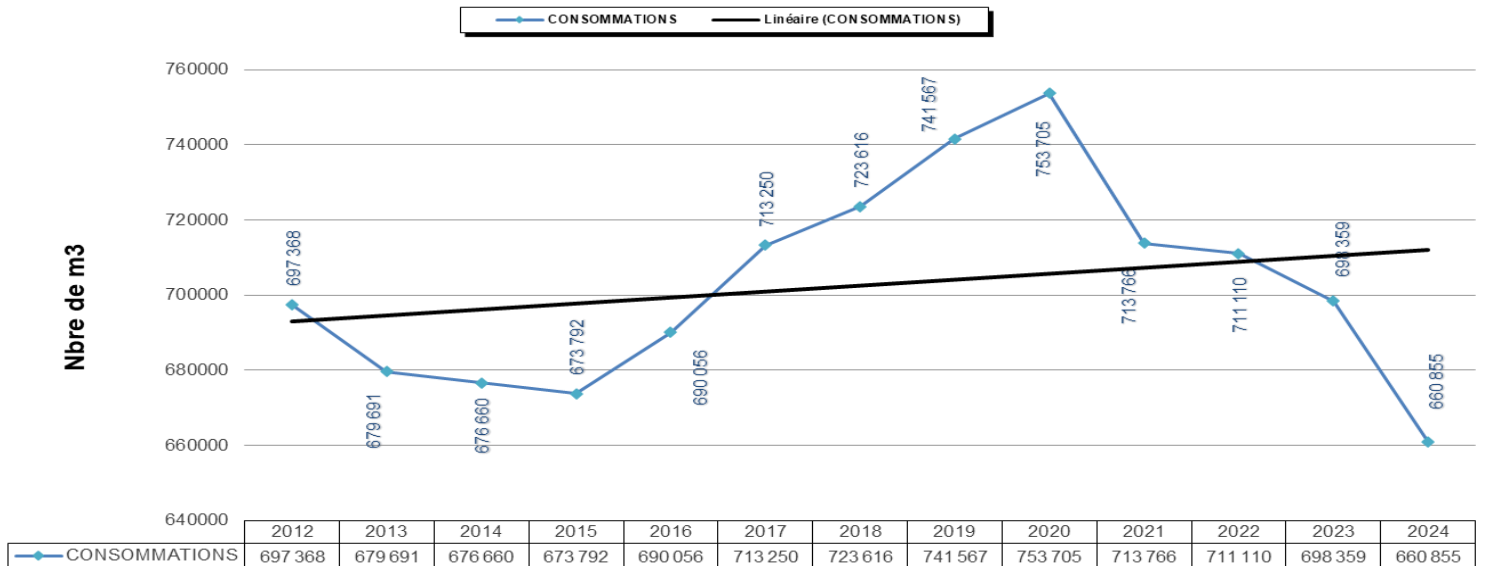


Les dépenses réelles d'investissement sont en nette augmentation depuis 2020. En 2023, elles ont été supérieures à 1 million d'euros, tout en étant passé à **un budget Hors Taxes**, ce qui correspondrait à plus d'1,2 millions d'euros en TTC. En 2025, elles sont un peu moindres du fait du retard de démarrage de la 49^{ème} tranche de travaux (début 2026) (737 000 Euros de restes à réaliser en dépense).

En 2025, les recettes d'investissement sont liées à la rentrée de l'emprunt de 600 000 € et à des subventions (Agence de l'Eau 50 516 €, SDAEP 12 207 € et participations aux travaux de branchements professionnels et communaux et aux lotissements 45 300 €).

EAU POTABLE

Les données eau potable s'arrêtent en 2024 car le délégataire doit fournir les chiffres 2025 en avril.
Les tendances concernant les consommations d'eau potable étaient à la hausse de 2015 à 2020 mais repartent à la baisse depuis 2021 avec une baisse significative en 2024 mais en partie liée à une mauvaise relève des compteurs (sous-estimations). Les différentes campagnes d'information sur les économies d'eau paraissent avoir un impact significatif. Le nombre de nouveaux branchements depuis 2013 est faible mais assez constant (environ 1%) sauf en 2025 où il est très faible.



Les tarifs (part collectivité) ont été augmentés de 6 % en 2024, 5% en 2025 et autour de 9% en 2026

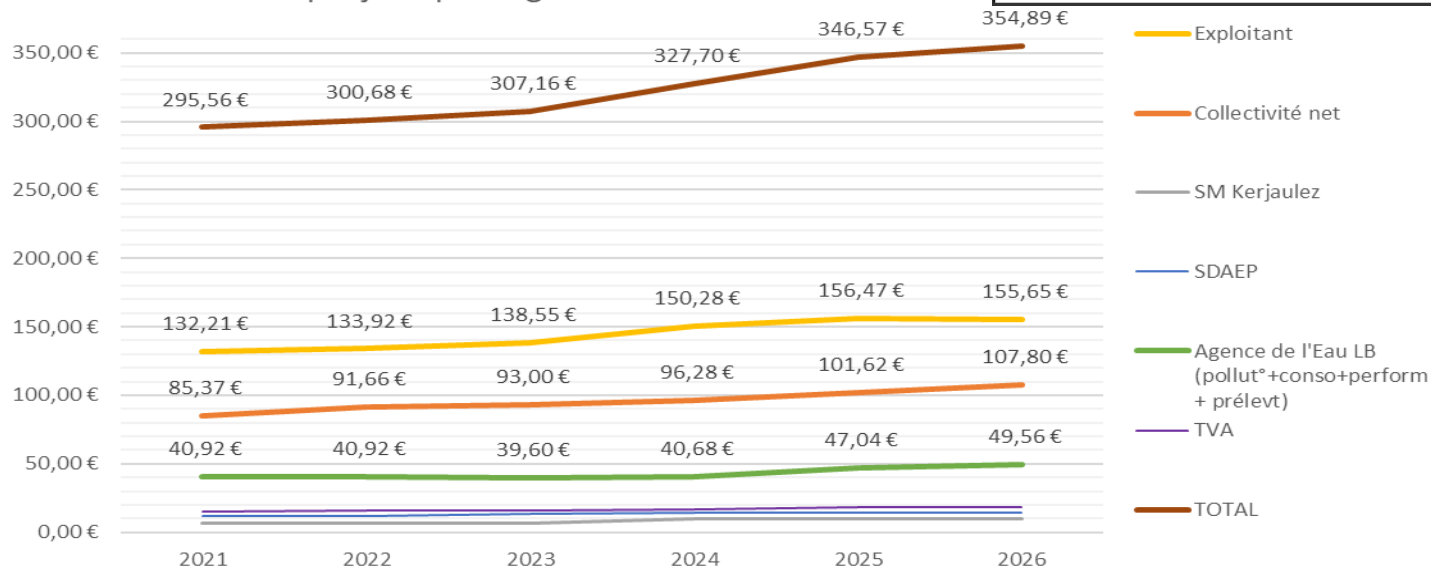
Envoyé en préfecture le 23/01/2026

Reçu en préfecture le 23/01/2026

Publié le

ID : 022-200050698-20260115-2026_01_15_01-DE

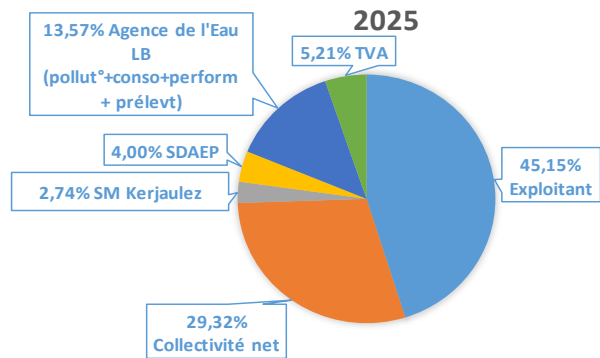
Sommes perçues par organisme sur une facture d'eau



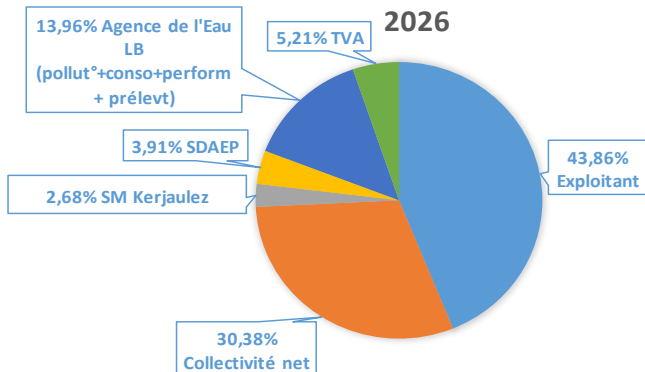
REPARTITION DU PRIX D'UNE FACTURE D'EAU TTC POUR UN ABONNE DE 120m3

	2021		2022		2023		2024		2025		2026	
Exploitant	132,21 €	44,73%	133,92 €	44,54%	138,55 €	45,11%	150,28 €	45,86%	156,47 €	45,15%	155,65 €	43,86%
Collectivité net	85,37 €	28,88%	91,66 €	30,48%	93,00 €	30,28%	96,28 €	29,38%	101,62 €	29,32%	107,80 €	30,38%
SM Kerjaulez	6,50 €	2,20%	6,50 €	2,16%	6,50 €	2,12%	9,50 €	2,90%	9,50 €	2,74%	9,50 €	2,68%
SDAEP	12,00 €	4,06%	12,00 €	3,99%	13,50 €	4,40%	13,88 €	4,24%	13,88 €	4,00%	13,88 €	3,91%
Agence de l'Eau LB (pollut°+conso+perform + prélevt)	40,92 €	13,84%	40,92 €	13,61%	39,60 €	12,89%	40,68 €	12,41%	47,04 €	13,57%	49,56 €	13,96%
TVA	15,41 €	5,21%	15,68 €	5,21%	16,01 €	5,21%	17,08 €	5,21%	18,07 €	5,21%	18,50 €	5,21%
TOTAL	295,56 €	100,00%	300,68 €	100,00%	307,16 €	100,00%	327,70 €	100,00%	346,57 €	100,00%	354,89 €	100,00%

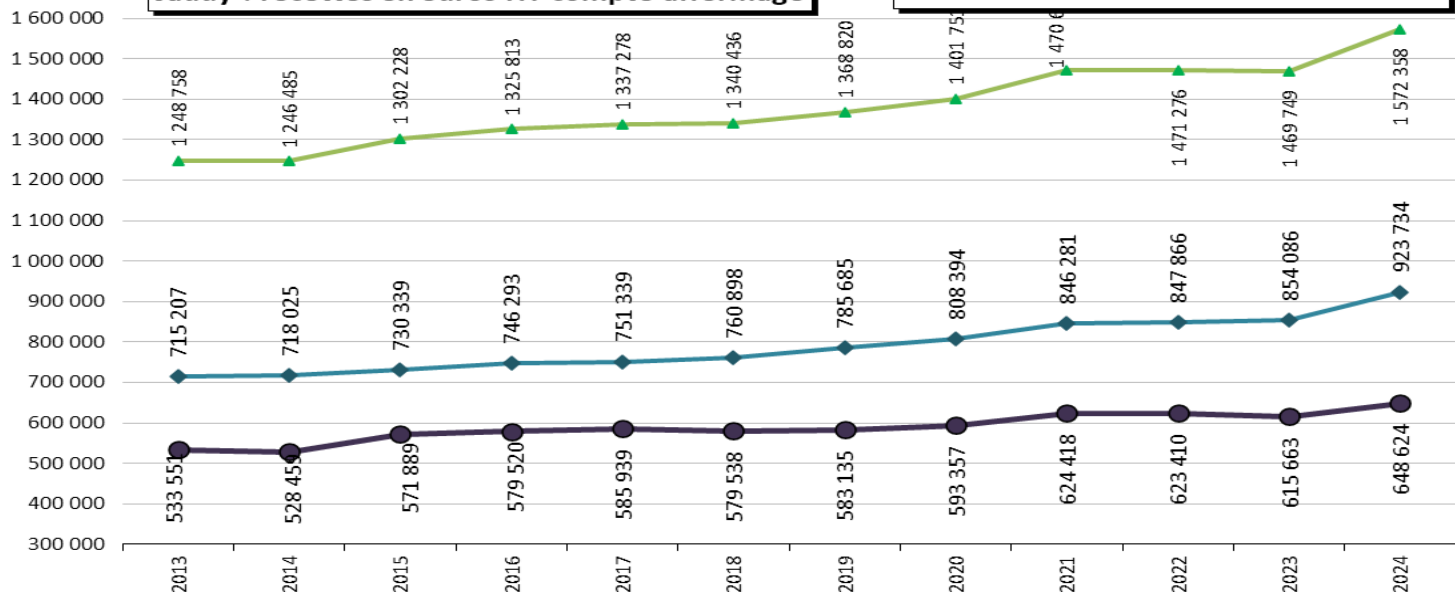
2025



2026



Jaudy : recettes en euros HT compte affermage



Les canalisations du Syndicat ont été posées en majorité il y a plus de 50 ans par sections de plusieurs dizaines de kilomètres. Il n'est plus possible aujourd'hui de réaliser des travaux de renouvellement en peu de temps car les coûts ont été multipliés au moins par 10 et il n'y a plus de subventions. Le coût d'un renouvellement de canalisation (y compris les branchements) se situe en général entre 150 € et 300 € /mètre linéaire soit entre 150 000 € et 300 000 € par kilomètre. Le syndicat possède plus de 510 km de canalisation soit une valeur à neuf de 75 à 150 millions d'Euros. Sachant que la durée de vie d'une canalisation varie entre 50 et 100 ans, il faut prévoir autour d'un million d'euro de renouvellement par an ! Le syndicat s'y est engagé dès 2022.

Afin de ne pas trop impacter le budget habituel, la gestion patrimoniale du réseau permet de définir des priorités de renouvellement de réseau. La Saur a d'ailleurs réalisé la modélisation du réseau qui était prévue dans le contrat d'affermage et a pu prioriser les différents tronçons de canalisations à renouveler, et cela en fonction de différents critères tels que l'âge, la pression, le matériau (amiante ou PVC <1980 sont prioritaires), les interventions pour fuites...Il est prévu la remise à jour de cette étude en 2026-2027. Selon le rapport annuel 2024, le rythme du renouvellement de réseau du Syndicat est de 0.4 % par an (moyenne sur 5 ans), ce qui est insuffisant mais dans la moyenne départementale. De plus l'année 2020 et une partie de 2021 ont été fortement amputées par le covid. En 2022, le Syndicat a renouvelé 3km de canalisations (soit 0.6% de taux de renouvellement) et 165 branchements (soit 2.23 % de taux de renouvellement) ; en 2023, plus de 3.6 km de canalisations ainsi que 79 branchements soit respectivement 0.7% et 1.1 %. En 2024, la démarche a été poursuivie avec un renouvellement de 2.5km au cours de l'année (travaux réceptionnés et soldés). En 2025, ce sont plus de 3.8 km qui ont été renouvelés.

Dès janvier 2026, c'est un programme de renouvellement de 3.4 km de réseau qui commence (49^{ème} tranche).

Il est proposé de poursuivre en 2026 avec la 50^{ème} tranche de travaux qui devrait concerner plus de 2km de réseau.

Par ailleurs, le syndicat possède des ouvrages bâtis qui, pour certains, ont plus de 50 ans. Une étude a été réalisée pour vérifier l'état de tous ces ouvrages, diagnostiquer la station de Pont Morvan et définir un programme pluriannuel pour leur réhabilitation et leur amélioration. En 2022, presque tous les ouvrages prioritaires ont été réhabilités. Il restera, dans les 10 prochaines années à refaire les revêtements de cuve des réservoirs de Péder nec, Trégonneau et les semi-enterrés de Saint-Laurent.

Le syndicat va réaliser également une étude de gestion patrimoniale à jour (l'ancienne datant de 2016) qui permettra une programmation à plus ou moins long terme des investissements à réaliser dans les années à venir et donc une lisibilité pour les budgets futurs et une meilleure gestion de la dette (plan pluriannuel d'investissement). (Prévision de travaux à moyen et long terme en page 15 et gestion de la dette en page 24).

Il est proposé, afin de compléter cette démarche, de préparer le cahier des charges pour la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable en 2026, qui permettra une réelle lisibilité pour le futur du Syndicat (voir page 13).

Ces études peuvent être subventionnées par l'Agence de l'Eau et le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable.

Le Syndicat est également intéressé par un logiciel d'assistance à la définition de tranches de travaux qui pourrait être partiellement financé par l'Agence de l'Eau. Ce logiciel est un jumeau numérique qui intègre le plan des réseaux, le matériau des canalisations, leur date de pose, les interventions pour fuite, le type de terrain etc...et est capable, à partir d'une intelligence artificielle et des priorités de la collectivité, de prioriser les travaux de renouvellement (canalisations potentiellement fuyardes) pour une amélioration du rendement de réseau.

INVESTISSEMENTS REALISES ET PROJETES

1/ TRAVAUX REALISES EN 2025 (COMPTE ADMINISTRATIF):

TOTAL : 517 257 € HT.

Dont les principales dépenses sont :

➤ TRAVAUX PONCTUELS URGENTS : 160 880 € HT

Cette opération permet de réaliser des travaux non inclus dans des marchés ou des opérations spécifiques. En 2025, nous avons réalisé :

entreprise chiffrage	Commune	Lieu-dit	Tx	Demandeur	HT	TTC
SAUR	KERMOROCH	Goasorgant	Branchement professionnel SCEA Bourges	SCEA BOURGES LE ROUX	1 414,06 €	1 696,87 €
SAUR	PEDERNEC	ZA DE MIKEZ	Branchement professionnel TRACTOPIECES	TRACTOPIECES	1 414,06 €	1 696,87 €
LE DU TP	COATASCORN	Bourg à Pen Ar Pavé	Renouvellement de canalisation AEP en mutualisation Cne et SDE	SMEJ	100 119,92 €	120 143,90 €
LE DU TP	COATASCORN	Bourg à Pen Ar Pavé	Reprise de 10 branchements Aep + ventouse	SMEJ	19 750,00 €	23 700,00 €
SAUR	BEGARD	Hent Lan Vilin Avel	Dévoisement canalisation en terrain privé avec fuite	SMEJ	16 675,00 €	20 010,00 €
SAUR	BEGARD	rue ernest Renan	Raccordement 2 maisons arrière HLM	SMEJ	4 230,00 €	5 076,00 €
SAUR	CAVAN	Rue Yves Derriennic	Complément branchement long cana inexistante	SMEJ	2 440,00 €	2 928,00 €
SAUR	CAVAN	Parc ar Groas	Viabilisation 2 lots en AEP	Commune de Cavan	1 500,00 €	1 800,00 €
SAUR	BEGARD	Rue de Gwenezan	Branchement AEP professionnel Domaine du Colombier (camping)	Domaine du Colombier	1 712,00 €	2 054,40 €
SAUR	PEDERNEC	Rudolen	Renouvellement de 2 branchements et suppression cana fuyarde	SMEJ	8 900,00 €	10 680,00 €
SAUR	BEGARD	Crech Alan	Branchement professionnel HENRY TP	HENRY TP	1 515,19 €	1 818,23 €
SAUR	PEDERNEC	PArK Ar Choat 2	Fourniture de 11 tampons fonte sur citerneaux	SMEJ	1 210,00 €	1 452,00 €
					160 880,23 €	193 056,28 €



Photos du chantier mutualisé à Coatascorn

➤ 46EME TRANCHE – TRAVAUX 2021 : 19 421.88 € HT

LOT 2 : SECTORISATION ET SECURISATION DU RESEAU

Ce lot comprend la pose de compteurs de sectorisation ainsi que de stabilisateurs de pression afin de protéger le réseau et mieux détecter les fuites. Ces travaux sont subventionnés par l'Agence de l'Eau à hauteur de 70 % pour les débitmètres et 50 % pour les stabilisateurs. Le SDAEP participe également à ces travaux à hauteur d'environ 14 000 €.

Les travaux sont terminés.

Des subventions à hauteur de 62 723.57 € HT ont été perçues en 2025 (Agence de l'Eau et SDAEP).

➤ 49EME TRANCHE – TRAVAUX 2025 : 16 693 € HT

Cette tranche de travaux démarre en janvier 2026. Les dépenses sont celle des études préalables. Les travaux concernent : Milin an Hent à Pédervec (300m en amiant ciment fuyarde et 200m d'antenne an PVC collé) ainsi que le renouvellement de la portion allant du bourg de Kermoroch au Réservoir de Toul Ar Hoat (environ 1.6 km en PVC) et entre le bourg de Saint-Laurent et celui de Kermoroch'h (environ 1.3 km) . En option Rue de Kerverzhieu à Bégard (400m en amiant ciment et 300m en PVC). Le maître d'oeuvre retenu pour cette tranche est Safege et l'entreprise retenue est un groupement LE DU TP/ CISE TP.

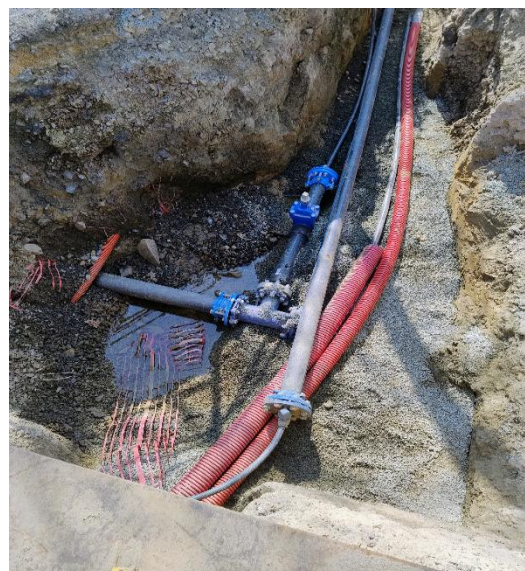
➤ TRAVAUX A BONS DE COMMANDE 2024-2027 : 320 263 € HT

Chaque année, le Syndicat réalise des travaux tels que : branchements professionnels ou communaux, petites dessertes de lotissements communaux, petites extensions ou renouvellements, travaux ponctuels sur canalisations etc...

Le marché a été attribué au groupement CISE TP/SAUR/LE DU TP pour 4 ans et 500 000 € HT de travaux et la maîtrise d'œuvre est assurée par SAFEGE.

commune	adresse travaux	objet de la dépense motif	Année	TOTAL REGLE	
				HT	TTC
SAINT-LAURENT	Rue de l'école	Renouvellement canalisation et branchements 690m cana + 10 branchts (150m)	2025	106 315,20 €	127 578,24 €
CAVAN	LOTISSEMENT DE KERHUELLAN TRANCHE2	Desserte lotissement et branchements	2025	86 201,00 €	103 441,20 €
SQUIFFIEC	RD86	Renouvellement canalisation et branchements 1,4Km cana branchts 21u	2025	129 489,90 €	155 387,88 €
BEGARD	HENT PENN VUR	Desserte 10 logements sociaux	2025	19 456,01 €	23 347,21 €
BEGARD	HENT PENN VUR	Renouvellement de 120 m canalisation	2025	18 165,30 €	21 798,36 €
		total		359 627,41 €	431 552,89 €

La différence de montant entre le tableau et le CA est due au paiement de travaux en 2 fois (Squiffiec) dont une partie a été versée en 2024.



Photos de la desserte du lotissement de Cavan

➤ SECURISATION DES SITES : 50 000 € HT dont 15 000 € HT de reports

Proposition de budgéter 50 000 € pour réaliser des petits travaux de sécurisation si nécessaire : garde-corps, échelles, vannes, détecteurs rejets, station d'alerte etc...

➤ TRAVAUX LIES AUX CVM : 260 000 € HT dont 10 000 € HT de reports

Les chlorures de vinyles monomères ou CVM sont des composés cancérogènes que l'on peut retrouver dans certaines canalisations en PVC posées avant 1980. L'ARS a mené des campagnes de mesures sur des zones ciblées. Des analyses faites à Pluzunet ont déjà révélé la présence de ce composé à un taux supérieur à la réglementation. Le chiffrage inclut l'étude biannuelle (dont la première partie a eu lieu en 2024) qui sera faite par Saur pour la campagne d'analyses et les propositions de travaux. Plus de 200 points potentiels de prélèvements ont été recensés et une soixantaine réalisée en 2024 (les plus à risque). La campagne 2024 a mis en évidence 6 points supplémentaires. Suivant les taux de CVM rencontrés, la réglementation définit un délai pour la réalisation des travaux. Des travaux de renouvellement de canalisations sont donc à prévoir (environ 2km dans les 2 prochaines années). La campagne 2025 n'a pas été menée par Saur et doit être reportée en 2026.

➤ TRAVAUX PONCTUELS URGENTS : 160 000 € HT dont 50 000 € HT de reports

Le Syndicat doit parfois faire des travaux en urgence soit qui ne sont pas dans le marché à bons de commande, soit qui seront réalisés par une entreprise déjà sur place.

Des extensions de réseau, branchements AEP pour des professionnels ou des communes sont également possibles.

Il faudrait également refaire les toitures sur la station de surpression de la Croix Rivoallan et le réservoir de Saint Efflam à Pédernec car les toitures actuelles présentent des infiltrations d'eau (environ 11 000 € de travaux).

Devis en cours :

entreprise chiffrage	Commune	Lieu-dit	Tx	Demandeur	HT	TTC
LE DU TP	PEDERNEC	PARC CARDON	Viabilisation 9 lots	Commune de Pédernec	11 100,00 €	13 320,00 €
SAUR	COATASCORN	Bourg	Branchement AEP futur hangar communal	SMEJ	1 637,11 €	1 964,53 €
LE DU TP	PEDERNEC	Kerroland	Extension de réseau 180m et branchement AEP pro	EARL DE KERROLANT	11 419,00 €	13 702,80 €
SAUR	PEDERNEC	PORS MIN	Extension de réseau 240m et branchement AEP pro	LE GUEN DANIEL	17 150,00 €	20 580,00 €
					40 953,29 €	49 143,95 €

➤ SCHÉMA DIRECTEUR ET GESTION PATRIMONIALE : 280 000 € HT dont 50 000 € HT de reports

Le SDAEP a été retenu en 2024 pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur ce schéma directeur. Le dossier est resté en attente car les subventions de l'Agence de l'Eau ont été interrompues en juillet 2024 (nouveau programme pluriannuel à partir de 2025) et le SDAEP a été surchargé en 2025. Nous espérons que l'assistance pourra démarrer en 2026.

La ou les étude(s) sur le territoire du Syndicat permettront de réaliser un plan pluriannuel d'investissement (en particulier dans le renouvellement des réseaux) ainsi qu'une projection sur les futurs tarifs qui permettront d'atteindre à minima 1% de renouvellement par an, et si possible 2%.

1/ Un schéma de zonage de la desserte AEP permettra de définir les zones desservies ou qui peuvent l'être afin de répondre aux demandes de branchement suivant une règle établie, lorsqu'elles nécessitent une extension de réseau. Cette étude prendra en compte le réseau existant à partir de plans à jour, le PLU de chaque commune ou PLUI.

2/ Une étude de gestion patrimoniale et/ou l'acquisition d'un logiciel de gestion patrimoniale de renouvellement de canalisations :

Les canalisations principales de desserte du territoire syndical sont vieillissantes et commencent à faire l'objet de casses. Certaines sont en amiante ciment. Il est donc proposé de lancer une étude pour chiffrer leur renouvellement et définir les possibles trajectoires. Elle fera partie intégrante de l'étude de gestion patrimoniale qui permettra de définir les travaux à réaliser dans les prochaines années et de les prioriser. Une étude patrimoniale avait déjà été réalisée en 2016 mais elle mérite d'être complétée et actualisée.

En complément, un logiciel de gestion patrimoniale de l'entreprise Leakmited (jumeau numérique) a été présenté au Syndicat pour la définition de tranches de travaux en fonction des priorités de la collectivité (amiante-ciment, voirie, CVM etc...). Ce logiciel intègre les plans de canalisation, leur matériau, leur diamètre, leur date de pose, les interventions pour fuite etc... et fait tourner une intelligence artificielle basée sur la connaissance d'un très grand linéaire de réseau sur le territoire et permet de prioriser des secteurs à renouveler afin d'améliorer le rendement du réseau. Le coût estimatif de ce logiciel pour 3 ans est d'un peu moins de 100 000 € mais il pourrait être financé à 50% par l'Agence de l'Eau voire 70%. La demande de subvention a été déposée en juillet 2025 auprès de l'Agence mais n'est pas encore traité.

3/ LE SCHEMA DIRECTEUR – Qu'est-ce que c'est ?

La collectivité ayant en charge l'alimentation en eau potable de ses administrés, doit s'assurer que le service est rendu dans des conditions réglementaires, techniques et financières satisfaisantes et qu'il va pouvoir continuer de l'être dans l'avenir, compte tenu de l'évolution prévisible des besoins.

À cet effet la collectivité doit disposer d'un véritable **outil de programmation et de gestion: le schéma directeur d'alimentation en eau potable** dont l'élaboration est en général confiée à un bureau d'études.

La période de réalisation du schéma est le moment privilégié pour poser les problèmes, identifier les besoins, trouver des solutions validées par tous et programmer à l'avance les investissements.

Le schéma directeur a pour vocation :

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'Alimentation en eau potable d'une collectivité (hameaux y compris),
- de pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, tant quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution
- d'estimer les besoins futurs et de proposer le bilan besoins/ressource sur la base:
 - soit de plusieurs scénarios dont au moins un, après examen plus détaillé, est réalisable.
 - soit d'un programme d'actions ou/et d'études permettant, après avoir levé les incertitudes sur les scénarii, de pouvoir en choisir un.
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens (techniques et surtout financiers en lien avec le prix de l'eau) et éventuellement un programme de travaux permettant de gérer la phase transitoire pendant laquelle des études complémentaires sont menées pour définir le scénario.

Le schéma directeur est :

- un outil de programmation et de gestion pour la collectivité qui doit lui permettre d'avoir une vision globale des besoins et des solutions envisageables
- un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation **la cohérence avec les documents d'urbanisme en cours ou projetés doit être assurée.**

Le schéma directeur peut également intégrer le PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux) qui consiste en une approche globale visant à garantir en permanence la sécurité sanitaire de l'approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine (EDCH). C'est une obligation réglementaire à échéance 2027. Saur s'est engagé dans son nouveau contrat à assister le Syndicat dans sa réalisation. Le travail a démarré en 2025 et le PGSSE sera terminé cette année.

➤ Aménagement sanitaires et vestiaires STAE : 20 000 € HT

La station de production d'eau potable de Pont Morvan ne possède aujourd'hui qu'une toilette assez vétuste et aucun vestiaire ni douche. Le syndicat va donc réhabiliter si possible cet espace avec sanitaires complets et vestiaire. Des artisans ont été contactés en 2023 puis 2025 mais n'ont pas donné suite ou le chiffrage était très élevé. Nous allons en consulter d'autres cette année.

➤ 49EME TRANCHE – TRAVAUX 2025 : 700 000 € HT dont 550 000 € HT de reports

Programmation des travaux pour le début 2026. Sont prévus : renouvellement des portions entre Saint-Laurent et Kermoroch (environ 1.3 km en PVC avec fuites) et entre le bourg de Kermoroch au Réservoir de Toul Ar Hoat (environ 1.6km en PVC mais déjà plusieurs fuites) Milin an Hent à Péder nec (300m en amiante ciment fuyarde et une antenne PVC à travers une friche) ainsi qu'en option : Rue de Kerverzhiau à Bégard (400m en amiante ciment et 300m en PVC), Le maître d'œuvre retenu est Safège.

Localisation : entre Saint-Laurent et Kermoroch'h.

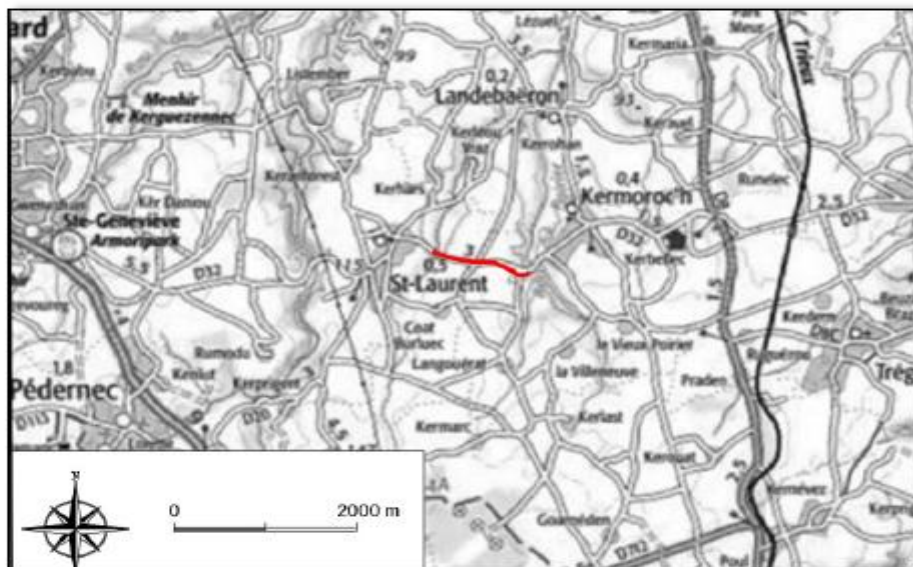


Figure 1 - Localisation de KERMOROC'H : Liaison Saint-Laurent

Renouvellement de 1 300m de canalisation et reprise de 4 branchements.

Localisation : entre la place de l'église de Kermoroch'h et la Départementale n° 8



Figure 2 – Localisation de KERMOROC'H : Liaison Bourg

Renouvellement de 1 600m de canalisation et reprise de 28 branchements.

Localisation : Au Sud de PEDERNEC, quartier Maudez

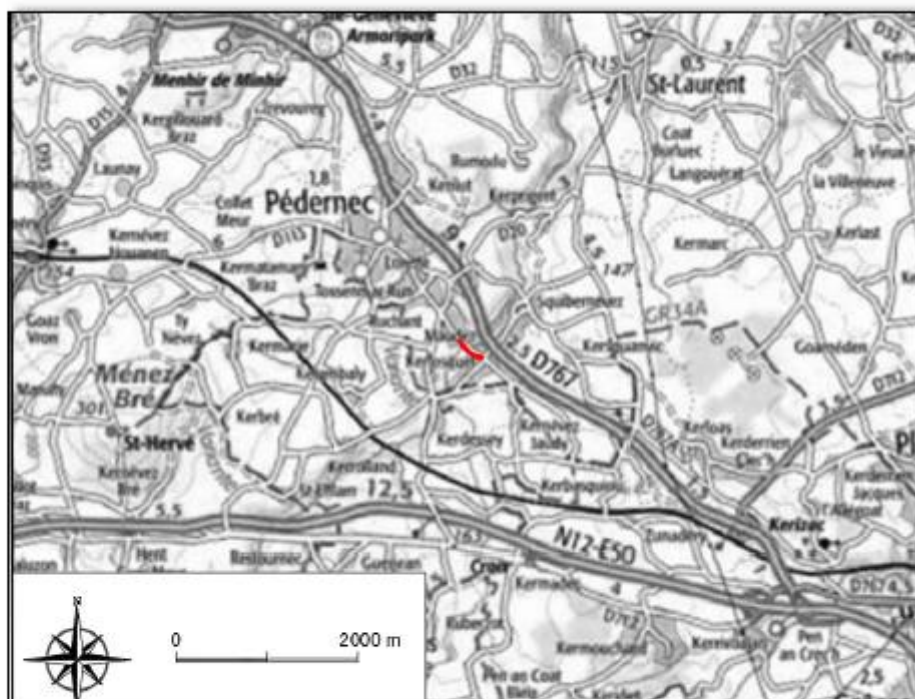


Figure 3 – Localisation de PEDERNEC - Rue Milin An Hent

Renouvellement de 500 m de canalisation et reprise de 9 branchements.

Tranche optionnelle :

Localisation : Dans le Bourg de BEGARD, en direction de la D767

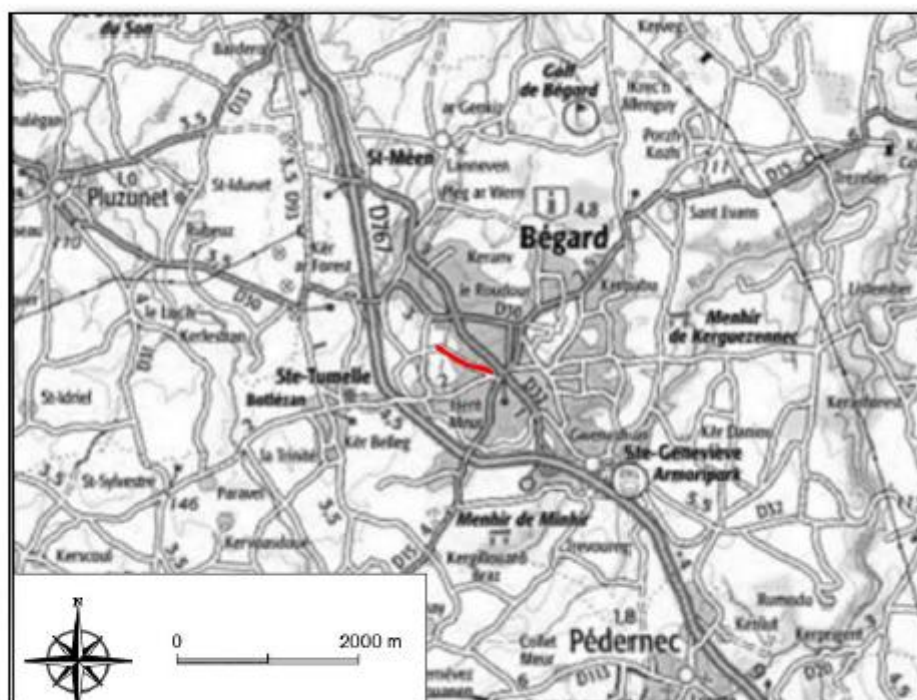


Figure 4 – Localisation de BEGARD - Rue de Kerverziou

Renouvellement de 700m de canalisation et reprise de 39 branchements.

➤ **TRAVAUX A BONS DE COMMANDE 2024-2027 : 120 000 € HT de reports**

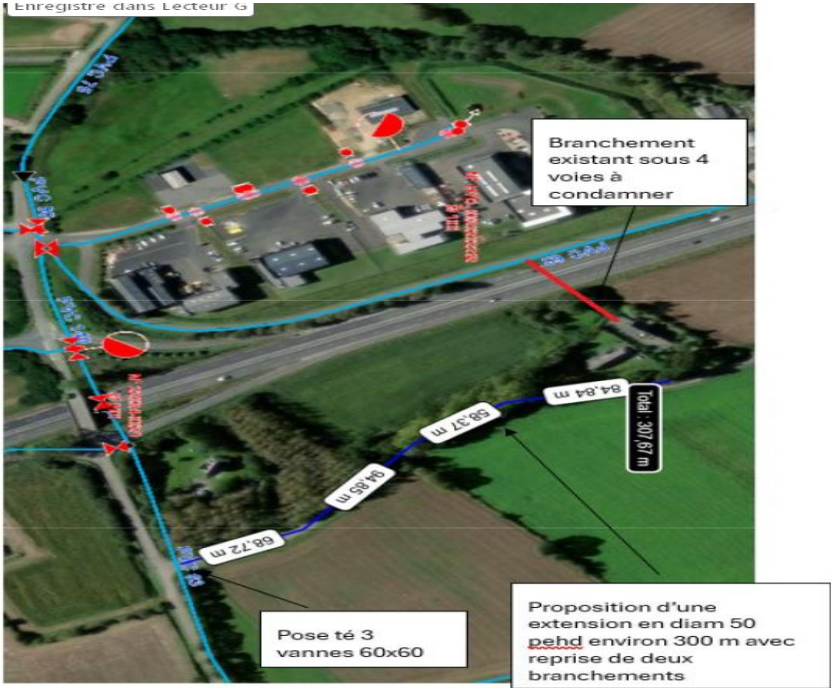
Le nouveau marché de travaux à bons de commande a démarré en 2024. Le groupement d’entreprise retenu est CISE TP/Saur et LE DU TP pour un montant de travaux global de 500 000 € HT. Le maître d’œuvre est Safege. Les travaux en cours sont listés dans le tableau ci-dessous :

commune	adresse travaux	objet de la dépense	devis ht
CAVAN	EXTENSION ZA KERBIQUET	Desserte zone artisanale	54 918,00 €
CAVAN	EXTENSION KERBIQUET	Suppression canalisation en terrain privé	7 342,00 €
		total devis restant	62 260,00 €
		Honoraires (5,25 %)	3 268,65 €
		TOTAL	65 528,65 €

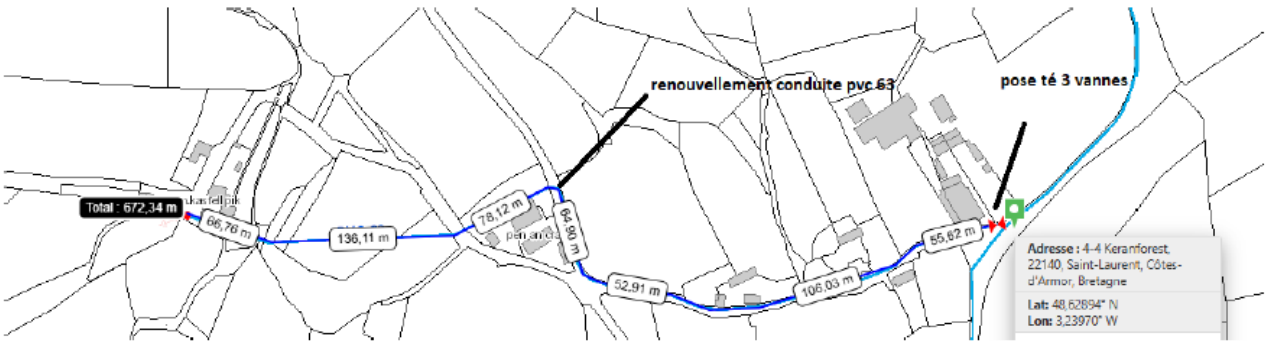
➤ **50EME TRANCHE – TRAVAUX 2026 : 650 000 € HT**

Programmation des travaux pour la fin de l’année 2026. Priorité sera donnée au renouvellement de réseau. Le maître d’ouvrage retenu pour cette tranche est Safege. Sont proposés à l’étude :

- Suppression d’une traversée de voie express à Kerbiquet à Cavan pour desservir le lieu-dit Roudouvin (environ 300m de nouvelle canalisation mais suppression d’une antenne potentiellement fuyarde et non accessible)



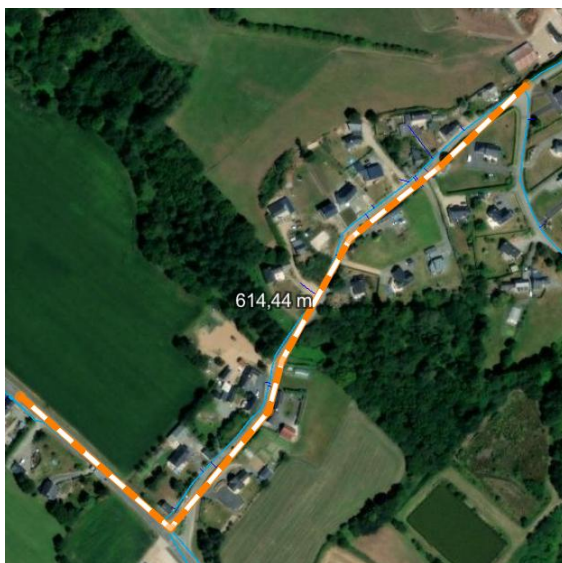
- Optionnel car compliqué: Saint-Laurent et Bégard : Renouvellement de la conduite pvc DN63 jusqu’au moulin + voir pour pose d’un té 2 vannes au départ. Environ 5 branchements et 680ml (attention alimentation du moulin en passage privé).



- Bégard : Renouvellement conduite pvc DN63. Nombreux branchements sur le secteur. Environ 460ml et 5 branchements.



- Cavan : Keroual. Renouvellement de 615m en PVC DN110 dont une partie en domaine privé et reprise vannes du carrefour mal positionnées + reprise de 20 à 25 branchements



- Prat : Lieu-dit Gourava : Renouvellement de 100m de réseau PVC dn50 fuyard et reprise d'un branchement



- Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le



- Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le



- Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le



➤ TRAVAUX A BONS DE COMMANDE 2027-2030 : 15 000 € HT

Il est proposé de budgéter une somme pour le prochain marché à bons de commande de la maîtrise d'œuvre étant donné que le marché actuel est quasiment épuisé (moins de 90 000 € HT disponibles).

➤ SCHEMA DE DEFENSE INCENDIE INTERCOMMUNAL : 65 000 € HT

Bien que n'ayant pas la compétence défense incendie puisqu'elle est communale et de la responsabilité du Maire, le Syndicat propose, aux communes qui le souhaitent, dans un souci d'assistance et de facilitation, de réaliser un schéma de défense incendie à l'échelle de son territoire afin de mutualiser les coûts pour les communes et uniformiser les études sur le secteur. Chaque commune remboursera au Syndicat les frais engagés pour cette prestation. Cela permettra à chaque commune de prendre son arrêté communal DECI obligatoire et demandé par le SDIS. Le SDIS 22 est prêt à assister le Syndicat dans cette démarche. La Saur a chiffré cette étude en 2025 à 63 407 €. Elle comprendra :

1. Etat des lieux de la conformité DECI et analyse des risques

- i. Analyse du RDDECI
- ii. Définition des types de bâtiments
- iii. Définition de la classe de risque de chaque bâtiment
- iv. Etat des lieux de la capacité de la défense incendie actuelle
- v. Etablissement de la couverture incendie des bâtiments

Etablissement d'une carte des niveaux de risque et Carte de conformité de couverture

2. Etude et propositions d'améliorations pour les zones non conformes

- i. Modélisation hydraulique des aménagements
- ii. Vérification de la couverture après aménagements
- iii. Estimation financière et priorisation des aménagements

Recommandations d'aménagement et priorisation des investissements

RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS ESTIMATIFS PROPOSES 2026

Opération	Libelle	Nouveaux crédits 2026	Reports 2025	TOTAL BP 2026
0011	SERVICES GENERAUX (Mobilier, Informatique, Matériel technique...)	1000 €	2 000 €	3 000 €
1403	AEP-SECURISATION DES SITES	35 000 €	15 000 €	50 000 €
1601	TRAVAUX LIES AUX CVM	250 000 €	10 000 €	260 000 €
1901	TRAVAUX PONCTUELS URGENTS	110 000 €	50 000 €	160 000 €
2201	AEP – SCHÉMA DIRECTEUR ET GESTION PATRIMONIALE + Etude renouvellement canalisations principales	230 000 €	50 000 €	280 000 €
2301	Aménagement sanitaires et vestiaires STAE	20 000 €	0 €	20 000 €
2349	AEP – 49 ^{ème} Tranche – Travaux 2025	150 000 €	550 000 €	700 000 €
2427	AEP - TX A BONS DE COMMANDE 2024-2027	60 000 €	60 000 €	120 000 €
2650	AEP – 50 ^{ème} tranche – travaux 2026	650 000 €	0 €	650 000 €
2730	AEP - TX A BONS DE COMMANDE 2027-2030	15 000 €	0 €	15 000 €
2601	SCHEMA INTERCOMMUNAL DE DEFENSE INCENDIE	65 000 €	0 €	65 000 €
TOTAL		1 586 000 €	737 000 €	2 323 000 €

Réhabilitation des ouvrages

- Colletmeur – PEDERNEC : 26 000 € HT soit 31 200 € TTC (toiture en 2026)
- Saint Efflam – PEDERNEC : 39 000 € HT soit 46 800 € TTC (toiture en 2026)
- La Gare – TREGONNEAU : 48 000 € HT soit 57 600 € TTC
- Justisso – Etanchéité des réservoirs au sol

Améliorations de filière à la station de Pont-Morvan

- Mise place d'une station d'alerte : environ 100 000 € HT
- Création de bassins de stockage d'eau brute : Plus de 500 000 € HT (600 000 € TTC)
- Traitement des boues : Épaississement et Déshydratation 400 000 € HT (480 000 € TTC)
- A long terme (plus de 10 ans) : modernisation de la station : environ 3 millions d'Euros

Renouvellement de réseau (d'après la modélisation)

Priorité sur l'amiante-ciment et les canalisations de desserte principales du Jaudy

	Désignation	Commune	Linéaire	Linéaire tronçon	Diamètre existant	Diamètre projeté	Nombre de branchts	Estimation sommaire (H.T.)		Priorité SAUR	
1	Liaison Lieu-dit « Corvéo » – Lieu-dit « Le Coultz » (Découpage à partir du Lieu-dit "Corvéo")	Bégard	5940 ml	500 ml	AC 250	PVC 250	3	58 200,00 €	685 000,00 €	1	
1bis				500 ml			0	56 500,00 €			
1ter				500 ml			5	59 300,00 €			
1quater				500 ml			1	57 100,00 €			
1quinquies				500 ml			2	57 600,00 €			
1sexies				500 ml			3	58 200,00 €			
1septies				500 ml			3	58 200,00 €			
1octies				500 ml			7	60 400,00 €			
1novies				500 ml			10	62 000,00 €			
1decies				500 ml			14	64 200,00 €			
1undecies				500 ml	AC 200	PVC 200	0	49 000,00 €			
1duodécies				440 ml			2	44 300,00 €			
2	Liaison Lieu-dit « Gwenezhan » – Lieu-dit « Corvéo » Liaison Rue Gwenn – Lieu-dit « Hent Milin Donant »	Bégard	1345 ml	1345 ml	AC 350	PVC 355	10	181 700,00 €	181 700,00 €	1	
5	Liaison Lieu-dit « Botlézan » - Place Laënnec (Découpage à partir du Lieu-dit "Botlézan")	Bégard	4080 ml	700 ml	AC 300	PVC 315	15	96 500,00 €	113 500,00 €	1	
				100 ml	AC 350	PVC 355	7	17 000,00 €			
				500 ml	AC 200	PVC 200	25	67 800,00 €			
				500 ml			3	55 700,00 €			
				500 ml			3	55 700,00 €			
				500 ml			7	57 900,00 €			
				500 ml			12	60 600,00 €			
				500 ml			24	67 200,00 €			
				500 ml			19	64 500,00 €			
				380 ml			6	44 400,00 €			
8	Lieu-dit « Le Corvéo »	Bégard	630 ml	200 ml	PVC 160	PVC 160	10	24 300,00 €	57 400,00 €	1	
				630 ml	PVC 110	PVC 110	15	57 400,00 €			
9	Liaison Lieu-dit « Le Corvéo » - Lieu-dit « Palus » (Découpage à partir du Lieu-dit "Palus")	Bégard	885 ml	220 ml	AC 250	PVC 250	2	26 000,00 €			
				220 ml			2	26 000,00 €			
				220 ml			1	25 500,00 €			
				225 ml	PVC 50	PVC 63	0	15 800,00 €			
10	Rue Anatole Le Braz, Rue Louis Stephan, Rue de l'Hôtel de Ville	Bégard	900 ml	140 ml	AC 60	PVC 63	110	78 300,00 €	194 500,00 €	1	Place du centre faite
				815 ml	AC 80	PVC 90	20	116 200,00 €			
12	Rue de la Gare	Bégard	330 ml	330 ml	AC 80	PVC 90	36	62 400,00 €	62 400,00 €	1	
13	Rue Gravur (Découpage à partir de "Barrière Rouge")	Bégard	1610 ml	600 ml	AC 60	PVC 63	30	92 700,00 €	243 900,00 €	1	
13bis				630 ml			30	96 600,00 €			
13ter				380 ml			10	54 600,00 €			
				370 ml	AC 80	PVC 90	31	47 400,00 €			
16	Rue Kervezliou	Bégard	370 ml	370 ml	AC 80	PVC 90	31	47 400,00 €	47 400,00 €	1	2025-2026
18	Liaison Lieu-dit « Coat Cognon » - Lieu-dit « An Croaz »	Bérhet	620 ml	620 ml	PVC 160	PVC 160	10	57 600,00 €	57 600,00 €	1	
24	Lieu-dit « Croas Olu »	Coatascom	255 ml	255 ml	PVC 110	PVC 110	11	40 500,00 €	40 500,00 €	1	
26	Liaison Lieu-dit « Porz Ru » - Lieu-dit « La Croix Blanche » (Découpage à partir du Lieu-dit "La Croix Blanche")	Kermoroc'h	2430 ml	290 ml	PVC 90	PEHD	5	40 200,00 €	350 600,00 €	2	2025 2025 2025 2025
26bis				500 ml	PVC 110	HD 110 OU	12	74 100,00 €			
26ter				500 ml			10	73 000,00 €			
26quater				600 ml			10	86 500,00 €			
26quinquies				540 ml	PVC 110	HD 110 OU	3	76 800,00 €			
27ter	Liaison Lieu-dit « Traou An Dour » - Lieu-dit « Penn Ar	Kermoroc'h	410 ml	410 ml	PVC 110	PVC 110	17	64 700,00 €	64 700,00 €	1	2025 option
31ter	Liaison Lieu-dit « Kernevé- Bré » - Lieu-dit « Saint-Efflam » (Découpage à partir du Lieu-dit "Kernevé-Bré")	Péderneec	350 ml	350 ml			3	26 900,00 €	26 900,00 €	1	Reste Hent Guer Bihan ST Efflam. PVC 90 existant?
40	Liaison Lieu-dit « Kermorgan » - Commune de Brélidy - Lieu-dit « Saliguet » - Commune de Bégard (Découpage à partir du Lieu-dit "Kermorgan")	Brélidy- Bégard- Saint- Laurent	5880 ml	500 ml	AC 250 ou acier?	PVC 250 ou fonte ou PEHD	4	58 700,00 €	669 300,00 €	1	
40bis				500 ml			0	56 500,00 €			
40ter				500 ml			1	57 100,00 €			
40quater				500 ml			6	59 800,00 €			
40quinquies				500 ml			2	57 600,00 €			
40sexies				500 ml			2	57 600,00 €			
40septies				500 ml			3	58 200,00 €			
40octies				500 ml			3	58 200,00 €			
40novies				500 ml			1	57 100,00 €			
40decies				500 ml			0	56 500,00 €			
40undecies				545 ml			1	62 200,00 €			
40duodécies				335 ml	PVC 160	PVC 160	3	29 800,00 €			
			26835 ml	dont	5545 ml en Acier			3 386 800,00 €	Estimé 2016		
					16185 ml en AC			677 360,00 €	Actu		
					5105 ml en PVC			4 064 160,00 €	TOTAL		

GESTION DE LA DETTE

Capital restant à rembourser au 31.12.2025 : **2 416 448 €**

Le syndicat a, au 01.01.2026, **8 emprunts en cours** à taux fixes

Capacité de désendettement (encours dette/épargne brute ou CAF) : $2\,416\,448 / 375\,310 = 6.44$ années (peut poser des problèmes si plus de 10 ans). En 2024 : 6.33 années

Marge d'autofinancement courant ou MAC (Dép réelles f° + rembt cap dette ch 16)/Rec réelles f° : $(263\,845 + 188\,753) / 639\,155 = 70.81\%$ (pose problème si > 100 %). En 2024 : 82.23 %

Taux d'endettement : Dette / Rec réelles f° : $2\,416\,448 / 639\,155 = 3.78$. En 2024 : 3.23

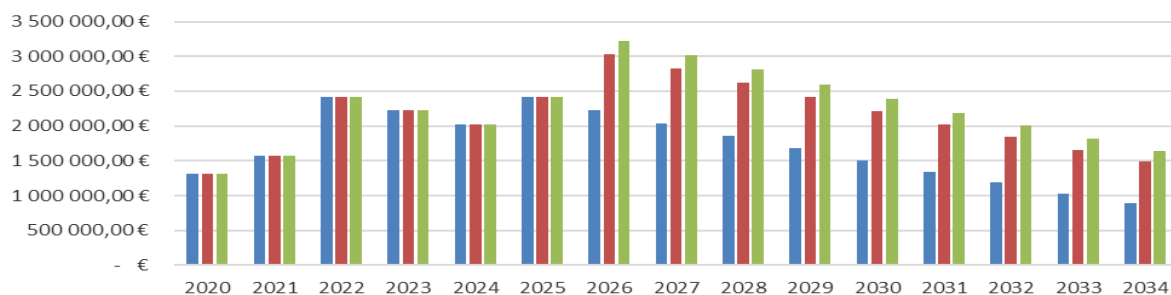
Endettement par abonné : Dette / Nb de branchts $2\,416\,448 / 7\,500$ (estimé) : 322.19 € (269.82 € en 2024)

Si le Syndicat réalise un emprunt de 800 000 € ou 1 000 000 € en 2026 au taux indexé sur le livret A de $1.7+0.5 = 2.2\%$ sur 30 ans afin de réaliser les travaux d'investissement projetés cette année, son annuité sera conséquente en 2026 (+ 35 425 € ou + 40 948.98 € /2025) et + 20 233 € ou 22 424 € d'intérêts mais l'augmentation des tarifs de vente d'eau le permettront. Cet emprunt est simulé en trimestriel avec encaissement en avril et 1ère échéance en juillet 2026.

TABLEAU PREVISIONNEL DE LA DETTE AVEC ET SANS EMPRUNT 2026 (800 000 € ou 1 000 000 € sur 30 ans à 2.2 %)

SANS EMPRUNT 2026					AVEC EMPRUNT 2026 800 000 €				AVEC EMPRUNT 2026 1 000 000 €			
Année	Capital restant dû au 31/12	Annuité	Capital	Intérêts	Capital restant dû au 31/12	Annuité	Capital	Intérêts	restant dû au 31/12	Annuité	Capital	Intérêts
2020	1 314 704,90 €	181 554,46 €	161 144,01 €	20 410,45 €	1 314 704,90 €	181 554,46 €	161 144,01 €	20 410,45 €	1 314 704,90 €	181 554,46 €	161 144,01 €	20 410,45 €
2021	1 578 560,89 €	176 811,91 €	158 995,74 €	17 816,17 €	1 578 560,89 €	176 811,91 €	158 995,74 €	17 816,17 €	1 578 560,89 €	176 811,91 €	158 995,74 €	17 816,17 €
2022	2 419 565,15 €	208 558,01 €	186 875,18 €	21 682,83 €	2 419 565,15 €	205 293,29 €	186 875,18 €	21 682,83 €	2 419 565,15 €	205 293,29 €	186 875,18 €	21 682,83 €
2023	2 232 689,97 €	233 256,33 €	207 696,85 €	25 559,48 €	2 232 689,97 €	233 256,33 €	207 696,85 €	25 559,48 €	2 232 689,97 €	233 256,33 €	207 696,85 €	25 559,48 €
2024	2 024 993,12 €	231 859,23 €	208 544,92 €	23 314,31 €	2 024 993,12 €	231 859,23 €	208 544,92 €	23 314,31 €	2 024 993,12 €	231 859,23 €	208 544,92 €	23 314,31 €
2025	2 416 448,20 €	212 369,80 €	188 753,48 €	23 616,32 €	2 416 448,20 €	212 369,80 €	188 753,48 €	23 616,32 €	2 416 448,20 €	212 369,80 €	188 753,48 €	23 616,32 €
2026	2 227 694,72 €	225 697,95 €	190 611,51 €	35 086,44 €	3 027 694,72 €	247 794,62 €	203 944,85 €	43 849,77 €	3 227 694,72 €	253 318,78 €	207 278,17 €	46 040,61 €
2027	2 037 083,21 €	210 267,93 €	178 333,34 €	31 934,59 €	2 823 749,87 €	254 021,28 €	205 000,02 €	49 021,26 €	3 020 416,55 €	264 959,58 €	211 666,66 €	53 292,92 €
2028	1 858 749,87 €	207 627,09 €	178 333,34 €	29 293,75 €	2 618 749,85 €	250 793,77 €	205 000,02 €	45 793,75 €	2 808 749,89 €	261 585,41 €	211 666,66 €	49 918,75 €
2029	1 680 416,53 €	204 897,28 €	178 333,24 €	26 564,04 €	2 413 749,83 €	247 477,29 €	204 999,92 €	42 477,37 €	2 597 083,23 €	258 122,27 €	211 666,56 €	46 455,71 €
2030	1 502 083,29 €	188 946,66 €	164 999,90 €	23 946,76 €	2 208 749,91 €	230 940,01 €	191 666,58 €	39 273,43 €	2 385 416,67 €	241 438,31 €	198 333,22 €	43 105,09 €
2031	1 337 083,39 €	173 256,80 €	151 666,66 €	21 590,14 €	2 017 083,33 €	214 663,48 €	178 333,34 €	36 330,14 €	2 187 083,45 €	225 015,12 €	184 999,98 €	40 015,14 €
2032	1 185 416,73 €	171 100,42 €	151 666,66 €	19 433,76 €	1 838 749,99 €	211 920,43 €	178 333,34 €	33 587,09 €	2 002 083,47 €	222 125,42 €	184 999,98 €	37 125,44 €
2033	1 033 750,07 €	153 930,84 €	136 666,66 €	17 264,18 €	1 660 416,65 €	194 164,19 €	163 333,34 €	30 830,85 €	1 817 083,49 €	204 222,51 €	169 999,98 €	34 222,53 €
2034	897 083,41 €	146 980,37 €	131 666,56 €	15 313,81 €	1 497 083,31 €	186 627,05 €	158 333,24 €	28 293,81 €	1 647 083,51 €	196 538,70 €	164 999,88 €	31 538,82 €

EVOLUTION DU CAPITAL DE LA DETTE



EVOLUTION DE L'ANNUITE DE LA DETTE

